



ETRE BIEN CHAUSSÉ, C'EST IMPORTANT !



Pour en savoir plus sur REPER'Age :

 03 27 14 00 98 ou www.reperage-sante.fr

Afin de ne pas être une source de déséquilibre, la chaussure doit avant tout être à la bonne taille et bien tenir au pied.

Règle n° 1

Le choix de la chaussure doit être guidé par l'état du pied. En cas de doute, consultez votre médecin traitant ou votre pédicure-podologue.

Notre conseil lorsque les pieds sont peu déformés...

La chaussure doit :

- ☞ être souple, confortable et de pointure adaptée,
- ☞ avoir un maintien correct du talon, du coup de pied et de la cheville,
- ☞ avoir une semelle anti-dérapante (sauf si la personne traîne les pieds ou les soulève pour marcher)
- ☞ avoir un système de fermeture facile (type mocassins),
- ☞ avoir un petit talon large et stable d'au moins trois centimètres.



Notre conseil lorsque les pieds sont abîmés...

Si les pieds présentent des oedèmes, des bandes de contention ou des pansements, sachez qu'il existe des chaussures en textile polyamide, larges et lavables, appelées « chaussures industrielles, pieds sensibles » (coût : entre 25 et 55 €).

Dans tous les cas, les mules sont absolument déconseillées.



Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin